

ANNEXE 1: INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA FICHE-ACTION 4

Préservation et valorisation du patrimoine culturel et naturel

Transmettez l'original au GAL Nord-Ouest, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRESENTATION DES ACTIONS ET COÛTS ADMISSIBLES POUR LA FICHE ACTION 4

Possibilité de cocher plusieurs cases

		Actions	Coûts admissibles	Conditions
<input type="checkbox"/>	Action 1	Soutien à la transmission et l'utilisation des savoirs faire traditionnels	<p>Dépenses de rémunérations animateur (s) liées à la mise en œuvre de l'action</p> <p>Frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de formation liés à la mise en œuvre de l'action</p> <p>Coûts indirects</p> <p>Etudes préalables et l'accompagnement pour la mise en place de l'action</p> <p>Coûts de formation individuelle liée au projet</p> <p>Coûts liés à l'organisation d'une animation ou d'une activité</p> <p>Coûts d'achat d'équipements et de matériels lié à l'activité</p> <p>Coûts de communication</p>	<p>Dépenses de rémunération et frais : coût ≤ à 20% du coût total du projet.</p> <p>Dépense de rémunération : uniquement éligible pour les associations et rattaché directement à un projet.</p> <p>Coût indirect : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles.</p> <p>Coût de formation liée au projet : coût ≤ à 50% du coût total du projet</p> <p>Pour les coûts liés à l'organisation d'une animation/activité, les frais de déplacement, restauration, hébergement des acteurs et artistes extérieurs au territoire du GAL : aide LEADER plafonnée à 50% du montant total des frais.</p> <p>Dépenses d'équipement et de matériels : coût ≤ à 40% du coût total du projet</p> <p>Dépenses de communication : coût ≤ à 10% du coût total du projet</p> <p>Les frais de déplacements seront pris en charge selon les modalités définies par le comité de programmation.</p> <p>Les animations et évènementiels ponctuels, non rattachés à un programme culturel ne sont pas éligibles.</p>
<input type="checkbox"/>	Action 2	Favoriser la valorisation des atouts culturels et naturels du territoire par la création d'outils de communication	<p>Les études préalables et l'accompagnement pour la création de l'outil</p> <p>Coûts directs liés à la création d'outils de communication</p>	<p>Les outils de communication devront avoir une portée territoriale, un programme de diffusion devra être prévu et défini.</p>

<input type="checkbox"/>	Action 3	Découverte et éducation à l'environnement	Dépenses de rémunérations animateur (s) liées à la mise en œuvre de l'action	<p>Dépenses de rémunération et frais : coût ≤ à 20% du coût total du projet.</p> <p>Dépense de rémunération : uniquement éligible pour les associations et rattaché directement à un projet.</p> <p>Coût indirect : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles.</p> <p>Coût de formation liée au projet : coût ≤ à 50% du coût total du projet</p> <p>Pour les coûts liés à l'organisation d'une animation/activité, les frais de déplacement, restauration, hébergement des acteurs et artistes extérieurs au territoire du GAL : aide LEADER plafonnée à 50% du montant total des frais.</p> <p>Dépenses d'équipement et de matériels : coût ≤ à 40% du coût total du projet</p> <p>Dépenses de communication : coût ≤ à 10% du coût total du projet</p> <p>Les frais de déplacements seront pris en charge selon les modalités définies par le comité de programmation.</p> <p>Coûts exclus pour l'action 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche, les cachets, droits d'auteur • Les formations collectives diplômantes • L'acquisition de véhicules • Les projets d'édition, de réalisation d'outils de communication destinés à la vente • Les évènementiels ponctuels non intégrés à un programme culturel
			Frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de formation liés à la mise en œuvre de l'action	
			Coûts indirects	
			Etudes préalables et l'accompagnement pour la mise en place de l'action	
			Coûts de formation individuelle liée au projet	
			Coûts liés à l'organisation d'une animation ou d'une activité	
			Coûts d'achat d'équipements et de matériels lié à l'activité	
			Coûts de communication	

Pour les collectivités et établissements publics, l'aide ne sera attribuée que pour des projets intégrant un programme d'éducation environnementale structuré.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SPECIFIQUES AUX ACTIONS 1 et 3 :

Programme d'action prévisionnel :					
N°	Intitulé action	Descriptif de l'action	Livrables produits (s'il y a lieu)	Lieu et date de l'action	Public cible

Pour les actions d'animation et de sensibilisation avec rémunération :

Nom de l'intervenant et/ou de la structure	Qualification

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTION 2 :

Pour les outils de communication :

Type d'outil de communication créé	Modalités d'animation, de diffusion, de mise à jour (exple : mise à jour site internet)

MONTANT ET TAUX D'AIDE

Je suis un(e) :

Taux d'aide publique :

Association de loi 1901 OU Collectivités et leur groupement, établissements publics OU Artisan d'art (arrêté du 12/121/2013)	<input type="checkbox"/> 100%
--	-------------------------------

L'aide est plafonnée à 50% du montant total des frais de déplacements, restauration et d'hébergement des acteurs et artistes extérieurs.

Remarque : pour les projets dont le financement est soumis à d'autres règles d'Etat, le taux de financement pourra être différent.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE (VOIR NOTICE)

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur	Sans objet
Pour les actions 1 et 3			
Pour les formations individuelles : attestation ou justificatif indiquant la nécessité de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les dépenses de rémunération : note présentant un plan de développement de l'activité prouvant sa faisabilité et prévoyant un plan d'action	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'activité culturel			
Pour les collectivités et Etablissement public : Programme d'éducation environnementale			
Pour l'action 2			
Programme de diffusion des outils de communication sur le territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INDICATEURS

Indicateurs de réalisation	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet	Justification	Sans objet
Nombre d'initiatives de valorisation du patrimoine soutenues	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de créations artistiques locales	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'outils de communication créés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'actions d'animations culturelles soutenues	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'actions d'animations environnementales soutenues	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'intervention auprès des scolaires	U			<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultats	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet	Justification	Sans objet
Nombre d'habitants bénéficiant de services ou infrastructures nouveaux ou améliorés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'emplois créés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de participants aux actions	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de scolaires sensibilisés	U			<input type="checkbox"/>

L'atteinte des cibles sera vérifiée à la demande de solde ; des justificatifs pourront être demandés

Fait à _____, le _____

Signature(s), qualité(s) et état(s) civil(s) du demandeur ou du représentant légal ou délégué (*visé en page 1*):
En cas de délégation de signature, veuillez impérativement remplir une attestation de délégation.

Cachet du demandeur

ANNEXE 2 : PRINCIPES DE SELECTION DE LA FICHE-ACTION 4

Préservation et valorisation du patrimoine culturel et naturel

Transmettez l'original au GAL Nord-Ouest, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRINCIPE ET CRITERE DE SELECTION DES OPERATIONS

Les principes et les critères de sélection s'appliquent aux dossiers ayant satisfait les conditions d'admissibilités. Les opérations seront notées via la grille de sélection suivante. Les opérations dont la note sera inférieure à une note minimale seront rejetées.

Critères de sélection action 1 : Soutenir la transmission et l'utilisation des savoirs faire

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Justifier ou commentaires
Action favorisant la valorisation du patrimoine naturel et culturel	Le projet permet la valorisation du patrimoine avec un caractère interactif	0	Le projet fait connaître, diffuse un patrimoine culturel sans participation des destinataires de l'action (spectateur)	
		1	Le projet valorise un patrimoine culturel avec la participation active mais ponctuelle des destinataires de l'action	
		2	Le projet valorise un patrimoine culturel avec un caractère interactif (avec la participation active et régulière des destinataires de l'action)	
Action favorisant la sensibilisation et la transmission de connaissances	Le projet s'appuie-il sur des acteurs du territoire pour transmettre un savoir faire? Le projet mobilise-t-il les ressources locales?	0	Non, le projet ne mobilise aucune ressource locale	
		1	Le projet mobilise les personnes ressources du territoire, détenteur d'un savoir	
		2	Le projet sollicite et valorise les personnes ressources du territoire, détenteur d'un savoir	
Destinataire de l'action, public ciblé	Le projet touche un large public	1	Le projet cible un public spécifique local (jeunes ou adultes)	
		2	Le projet s'adresse au grand public local (jeunes et adultes)	
Dimension du projet	Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale, actions associant plusieurs acteurs	0	Pas de partenaire	
		1	Echanges réguliers avec les partenaires, adhésion à un réseau	
		2	Projet collectif, co-construit avec les partenaires	
Localisation du projet	Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle ...	1	D'une seule commune, très localisé	
		2	Au moins deux communes	
		3	Au moins trois communes	

Critères de sélection action 2 : Favoriser la valorisation des atouts culturels et naturels du territoire par la création d'outils de communication

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Justifier ou commentaires
Projets valorisant les patrimoines culturels et naturels	Le projet favorise la connaissance et la découverte des patrimoines culturels et/ou naturels	1	Le projet valorise un patrimoine culturel ou naturel	
		2	Le projet valorise un patrimoine culturel et naturel	
Dimension du projet	Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale, actions associant plusieurs acteurs	0	Pas de partenaire	
		1	Echanges réguliers avec les partenaires, adhésion à un réseau	
		2	Projet collectif, co-construit avec les partenaires	
Destinataire de l'action, public ciblé	Le projet touche un large public	1	Le projet cible un public spécifique local (jeunes ou adultes)	
		2	Le projet s'adresse au grand public local (jeunes et adultes)	
Diffusion et pérennité de l'outil de communication créé	Le projet présente une modalité de diffusion de l'outil et une réflexion sur sa pérennité	1	Le projet propose une diffusion simple sans réseau d'acteurs	
		2	Le projet présente une diffusion des outils par un réseau d'acteurs existants	
		3	Le projet présente une diffusion et une utilisation pérenne de l'outil grâce à un réseau d'acteurs	
Localisation du projet	Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle ...	1	D'une seule commune, très localisé	
		2	Au moins deux communes	
		3	Au moins trois communes	

Critères de sélection action 3 : Découverte et éducation à l'environnement

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Justifier ou commentaires
Localisation du projet	Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle ...	1	D'une seule commune	
		2	Au moins deux communes	
		3	Au moins 3 communes	
Dimension du projet	Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale, actions associant plusieurs acteurs	0	Pas de partenaire	
		1	Echanges réguliers avec les partenaires, adhésion à un réseau	
		2	Projet collectif, co-construit avec les partenaires	
Public cible	Le projet touche un large public	1	Le projet cible un public spécifique local (jeunes ou adultes)	
		2	Le projet s'adresse au grand public local (jeunes et adultes)	
Actions présentant une grande qualité pédagogique au regard des méthodes proposées, des supports et des publics cibles concernés	Le projet répond aux critères: -Animations intégrant une découverte sur le terrain -contenu et méthode basés sur les atouts du territoires - contenu et méthode adaptés au public	0	Aucun des critères	
		1	Au moins un critère	
		2	Au moins deux critères	
Sensibilisation et transmission des connaissances	Le projet s'appuie t'il sur des acteurs et ressources locales du territoire pour sensibiliser le public et pour préserver le patrimoine	0	Non, le projet ne mobilise aucune ressource locale	
		1	Le projet s'appuie sur les acteurs et ressources locales	
		2	Le projet s'appuie sur les acteurs et ressources locales avec un caractère interactif de découverte du patrimoine naturel avec des actions concrètes de préservation	

